

DOCUMENTS A PREVOIR POUR DEMANDER LA FABRICATION DU PERMIS

Ces documents seront à télécharger sur le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

- Carte d'identité du candidat recto-verso
- 1 photo d'identité « norme passeport » (préférer si possible une version dématérialisée agréée ANTS)
- Résultat du permis obtenu téléchargé
- Tout autre permis déjà obtenu (A, AM...)
- ASSR 2 ou à défaut une attestation sur l'honneur
- Attestation de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois*
(ex : facture EDF, gaz, eau, téléphone, loyer, impôts)
 - * si l'élève n'a pas de justificatif de domicile à son nom :
 - justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois
 - carte d'identité de l'hébergeant
 - attestation d'hébergement signée par l'hébergeant sur papier libre

En cas de difficultés nous restons bien entendu à votre disposition pour vous aider



STAGE POST PERMIS

- Permis B probatoire réduit de 3 ans à **2 ans** uniquement
- Permis AAC probatoire réduit de 2 ans à **1an ½**
- Suivre le stage proposé à l'auto-école S. Carasco **6 à 12 mois** après l'obtention du permis
- Stage de **7 heures** organisé sur une journée seulement
- Tarif du stage : 90 € pour tous et **50 €** pour les élèves de l'auto-école S. Carasco

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements